

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 29219 BREST CEDEX 2
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

FIDAL

305 RUE JURIEN DE LA GRAVIERE
CS 42923
29229 BREST CEDEX 2

V/REF :

N/REF : 74 B 47 / 2011-A-3538

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 14/09/2011,

P.V. d'assemblée du 29/07/2011

- Modification de l'objet social
- Mise à jour de l'article 3 des statuts.

Statuts mis à jour

Concernant la société

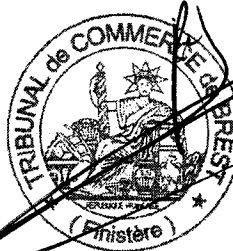
A A A LOCATOUR
Société par actions simplifiée
45 rue de Keranfurust
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-3538 le 14/09/2011

R.C.S. BREST 300 796 232 (74 B 47)

Fait à BREST le 14/09/2011,

Le Greffier



A.A.A. LOCATOUR
Société par actions simplifiée
au capital de 572.800 euros
Siège social : 45 rue de Keranfurust
29200 BREST
300 796 232 RCS BREST

DECISION UNANIME DES ASSOCIES DU 29 JUILLET 2011

Les soussignés :

- **Madame Caroline BIZOT**
- **Indivision successorale née du décès de Monsieur Albert LAÏGO, représentée par Madame Michèle LAMBERT,**
- **Société Civile LAMBERT représentée par Monsieur Didier LAMBERT Gérant,**
- **Madame Claude LAMBERT**
- **Monsieur Didier LAMBERT**
- **Monsieur Frédéric LAMBERT**
- **Madame Michèle LAMBERT**
- **Société SOFICAR représentée par Monsieur Didier LAMBERT Gérant,**

Après avoir exposé :

1- Qu'ils sont seuls associés de la société dénommée « A.A.A. LOCATOUR » société par actions simplifiée dont le siège social est fixé à BREST (29200) – 45 Rue de Kéranfurust, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 300 796 232 et dont le capital de 572.800 Euros est divisé en 2.864 actions de 200 Euros chacune réparties ainsi qu'il suit :

- **A Madame Caroline BIZOT**
la propriété de UNE action
ci, 1 action
- **A Indivision successorale née du décès de Monsieur Albert LAÏGO, représentée par Madame Michèle LAMBERT**
la propriété de UNE action
ci, 1 action
- **A la Société Civile LAMBERT**
la propriété de NEUF actions
ci, 9 actions

clbr
a ou
le CUB

- **A Madame Claude LAMBERT**
la propriété de UNE action
ci, 1 action
- **A Monsieur Didier LAMBERT**
la propriété de DEUX CENT VINGT actions
ci, 220 actions
- **A Frédéric LAMBERT**
la propriété de UNE action
ci, 1 action
- **A Madame Michèle LAMBERT**
la propriété de TROIS actions
ci, 3 actions
- **A la Société SOFICAR**
la propriété de DEUX MILLE SIX CENT VINGT HUIT actions
ci, 2.628 actions

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit..... 2.864 actions

2- Que l'article 19 des statuts de la Société prévoit que la volonté des associés peut aussi être constatée par des actes sous signatures privées ou authentiques si elle est unanime.

3- Que les associés envisagent d'étendre l'objet social.

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés décide d'étendre l'objet social à l'activité d'achat, revente et location de tous biens mobiliers de manière générale à compter rétroactivement du 1^{er} juillet 2011.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés décide, en conséquence de la décision qui précède, de modifier comme suit l'article 3 des statuts.

« Article 3 – **OBJET SOCIAL**

La société a pour objet :

Handwritten signatures and initials:
MCA, PVB, K, CUB

- la location de tous véhicules et moyens de transport, terrestre, aérien et maritime ainsi que leurs accessoires ; la vente de ces mêmes véhicules et moyens de déplacement à l'état neuf et d'occasion ; la vente ou la location de tous articles et objets se rapportant aux loisirs, au tourisme et aux voyages, les prestations de service concernant ces mêmes activités ainsi que l'achat, la revente et la location de tous biens mobiliers de manière générale.

Pour réaliser cet objet, la société pourra :

- créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous établissements industriels ou commerciaux, toutes usines, tous chantiers et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels.
- obtenir et acquérir tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays.
- et, généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle pourra agir directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, directement ou indirectement en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.

Elle pourra prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.

TROISIEME DECISION - POUVOIRS

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

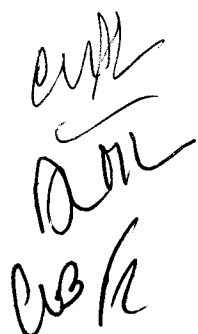
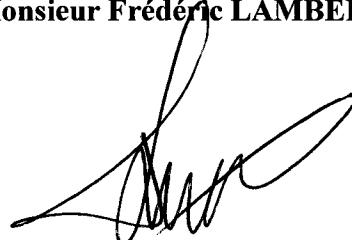
XXX

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Madame Caroline BIZOT



Monsieur Frédéric LAMBERT



**Pour l'indivision successorale
de Monsieur Albert LAÏGO
Madame Michèle LAMBERT**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.

Madame Michèle LAMBERT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.

**Pour la Société Civile LAMBERT
Monsieur Didier LAMBERT**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line.

Monsieur Didier LAMBERT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line.

**Pour la Société SOFICAR
Monsieur Didier LAMBERT**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line.

Madame Claude LAMBERT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line.